

Conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Votants : 22

OBJET :Désignation d'un
délégué de la commune à
la Commission
d'Attribution des
Logements ADIS

Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la Mairie et
que la convocation du Conseil
Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2026-75**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 25 aout 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt cinq aout,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire, Didier MEHL

Présents : MM. MEHL, Jean-Lou PAILHES, Marie-Jeanne COSSE, Christophe MARIJON, Delphine PERROT, Bérangère RAMAUX, Jean de BAGLION, Klara HOZNEK, Sandra AUDIGIER MARSY, Emmanuel CHAILAN, Jérôme FONT, Aurélie COMTE, Sylvie DUBOIS, Christophe VIGNE, Patrick ROTGER, Sophie COLBEAU,**Excusés** : MM, André DELEAGE, Serge VINARD, Vincent FARGIER, Isabelle LAURENT ROUX, Karine LEFEBVRE, Charlotte ROUGIER, Marie FARGIER**Procurations** : MM André DELEAGE à Didier MEHL, Serge VINARD à Jérôme FONT, Vincent FARGIER à Aurélie COMTE, Isabelle LAURENT ROUX à Sandra AUDIGIER MARSY, Karine LEFEBVRE à Delphine PERROT, Charlotte ROUGIER à Bérangère RAMAUX**Absents non excusés** : MM.

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe MARIJON a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le maire indique que la commune de Villeneuve de Berg doit désigner un délégué qui siègera à la Commission d'Attribution des Logements de ADIS SA HLM

Il précise que le rôle du délégué consiste à valider ou non les décisions d'attribution pour ce qui concerne les logements des immeubles gérés par ADIS SA HLM à Villeneuve-de-Berg.

Il propose de désigner :

Mme Delphine PERROT en qualité de déléguée à la Commission d'Attribution des Logements de ADIS SA HLM.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE la désignation ci-dessus pour représenter la commune de Villeneuve-de-Berg à la Commission d'Attribution des Logements de ADIS.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 25 aout 2026

Didier MEHL
Maire de Villeneuve de Berg

